Envoyé en préfecture le 25/07/2025
Reçu en préfecture le 25/07/2025
Publié le 25/07/2025
ID : 074-217402981-20250721-DEL25_DG_082-DE

Vétraz Monthoux

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Savoie

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025.082

Séance du **VINGT ET UN JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Date de la convocation : Mardi 15 juillet 2025
Président de séance : M. Patrick ANTOINE
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

17 présents :
MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, BREGEGERE, PAILLASSON,

6 pouvoirs :
Séverine FRIES-CHATAGNAT à Pascale PELLIER, Maurice BERTRAND à Véronique FENEUL, Jean-Pierre JOURNE à Patrick SILLARD, Christine MOUCHET à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Stéphanie BREGERERE, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

4 absents :
MM. ALPSTEG, ROGUET (excusé), RIBOURDOUILLE et RICHARD (excusé)

Objet : Modification du tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : VALIDE les modifications suivantes du tableau des emplois :

Suppression de poste (grade)	Création de poste (grade)	Date d'effet	Numéro de poste
1 poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet	1 poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet	01/08/2025	ADMIN18

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 23 juillet 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 25/07/2025

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.